



Référence du dossier : Programme d'essais pour avions, v1.1, date de révision 01.04.2023

Programme d'essais pour avions d'un poids > 30 kg

SUI-	Type :
Nom de famille :	Prénom :

Poids au décollage

Poids maximal au décollage

Le poids maximal au décollage _____ kg a été établi lors du contrôle et ne doit en aucun cas être dépassé.

Essais au sol

Centre de gravité

Vérification de l'emplacement du centre de gravité déterminé pour l'aéromodèle.

Remarque

Signature

Contrôles de fonctionnement

Il y a lieu de contrôler le débattement et le sens de débattement des gouvernes. Il convient également de vérifier la compatibilité électromagnétique des installations électroniques entre elles.

Remarque

Signature

Test de la portée

Pour le test de la portée, on observera les données du constructeur de l'installation émettrice. Il y a lieu de vérifier la bonne transmission des signaux de l'installation émettrice à l'installation réceptrice et aux divers éléments de commande.

Pour autant que l'aéromodèle le permette, effectuer le test une deuxième fois, moteur en marche et toutes les fonctions enclenchées (p. ex. télémétrie, récepteur GPS, etc.).

Remarque

Signature

Moteur

Il y a lieu de vérifier et de consigner par écrit le comportement du moteur au démarrage, au ralenti, lors de transitions ou en sursrégime, etc. Dans la plage d'utilisation, le fonctionnement et les réglages doivent être impeccables.

Remarque

Signature

Essais en vol	
<p>Manœuvrabilité et stabilité</p> <p>Le modèle doit présenter un comportement en vol stable démontrant qu'il peut être exploité en toute sécurité quelles que soient la configuration et la position des gouvernes et volets, train rentré ou non, ainsi que dans toutes les combinaisons de poids et de centrage critiques possibles. On démontrera la manœuvrabilité en effectuant des changements de direction et des mouvements autour de l'axe de roulis suffisamment rapides.</p>	
Remarque	Signature
<p>Décrochage</p> <p>Le comportement de décrochage doit être testé en vol et consigné par écrit.</p> <p>a) En vol rectiligne avec la voilure à l'horizontale</p> <p>b) En virage avec une inclinaison d'env. 45°</p> <p>Dans ces cas de figure, il doit être possible de retrouver le vol horizontal normal sans que l'inclinaison ne soit pas maîtrisable et que l'aéronef parte en vrille.</p>	
Remarque	Signature
<p>Vol rapide</p> <p>Lorsque tous les moteurs sont à la puissance continue maximale (poussée), il doit être possible d'accomplir un vol descendant stable selon une inclinaison comprise entre 10° et 12°. Au cas où la structure de l'aéromodèle ne serait pas conçue pour supporter les contraintes induites par ce test, des mesures doivent être définies (p. ex. limitation de la vitesse).</p> <p>En ce qui concerne les planeurs, l'essai sera effectué à l'angle de descente maximal.</p>	
Remarque	Signature
<p>Battement</p> <p>Aucun battement ne doit être constaté à l'intérieur de la plage d'exploitation.</p>	
Remarque	Signature

- **Afin de se familiariser avec l'aéromodèle et de terminer le programme d'essais, dix vols au moins doivent être effectués.**
- **La fiche de programme d'essais dûment remplie doit être adressée à l'OFAC en joignant une copie du carnet de vol pour aéromodèles.**
- **Il est interdit de prendre part à des manifestations publiques d'aviation avant d'avoir accompli les essais en vol.**

Je certifie par la présente avoir accompli correctement le programme d'essais.		
Lieu, date	Nom	Signature